

GRANDS PRIX DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET DE LA MIXITE 2023 - GRILLE ET CRITERES

GRAND PRIX DE LA GOUVERNANCE ET DE LA RAISON D'ÊTRE : 12 critères contre 30 en 2022

N°	Critères	Commentaires	Notations					
A. GOUVERNANCE			0	1	2	3	4	5
1	Information sur les travaux et rôle du Conseil et de ses Comités*							
	* notamment sur les décisions liées au partage de la valeur							
2	Présentation des modalités de dialogue entre le Conseil, le COMEX et les parties prenantes							
3	Informations détaillées sur le processus de sélection des administratrices et administrateurs ainsi que sur le mode de désignation des administrateurs et administratrices représentant les salariés							
4	Information sur la cohérence d'ensemble des expériences et compétences des administrateurs et administratrices en lien avec les enjeux de l'entreprise (matrice de compétences)							
5	Présentation des nouveaux administratrices et administrateurs (notamment salarié.e.s)							
6	Evaluation du Conseil (méthodologie et principaux enseignements)							
7	Information sur le processus de succession des dirigeants							
B. RAISON D'ÊTRE			0	1	2	3	4	5
8	Storytelling de la raison d'être de l'entreprise							
9	Présentation explicite des engagements qui découlent de la raison d'être							
	/ également sur l'ensemble de la chaîne de valeur (clients et fournisseurs)							
10	Présentation de la prise en compte de la raison d'être dans la stratégie et la rémunération des dirigeants							
11	Présentation exhaustive des objectifs et des indicateurs découlant de la raison d'être							
12	Inscription de la raison d'être dans les statuts*							
	* En cas d'absence de raison d'être statutaire, justifier pourquoi pas d'intégration dans les statuts							

GRAND PRIX DE LA CREATION ET DU PARTAGE DE LA VALEUR : 10 critères vs 27 en 2022

N°	Critères	Commentaires	Notations					
a. Création de la Valeur			0,0	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0
1	Formalisation et présentation de la politique de répartition de la valeur créée par l'entreprise au bénéfice des parties prenantes (dividendes, investissements, masse salariale, impôts...)							
2	Cartographie des risques et opportunités *							
	* notamment en matière d'éthique et de compliance							
3	Présentation d'indicateurs pertinents permettant d'apprécier les performances financières et extra-financières de l'entreprise							
4	Information sur les process RSE mis en œuvre par l'entreprise vis-à-vis de ses fournisseurs/sous-traitants							
b. Rémunération des dirigeants			0,0	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0
5	Présentation du Say On Pay							
	/ Présentation des montants des rémunérations individuelles des dirigeants (part fixe, variable, évolution dans le temps, long terme...)							
	/ Justification de la politique générale de rémunération des dirigeants (critères, objectifs à atteindre...)							
	/ Présentation de la politique de rémunération des mandataires sociaux							
6	Présentation de la rémunération des dirigeants au regard d'indicateurs ESG							
	/ inscrire les critères présentés dans la partie commentaires + pourcentage appliqué par critères ESG présentés							
7	Mise en perspective de la rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux au regard de :							
	/ la rémunération des salariés du groupe							
	/ la performance globale de l'entreprise (voir les résultats + prise en compte des résultats des votes, si contestation = 0 point)							
c. Partage de la valeur			0,0	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0
8	Présentation des ratios d'équité et de leur évolution sur plusieurs exercices + méthodologie							
9	Formalisation et justification de la politique de dividende et d'allocation du capital au regard de :							
	/ des politiques d'investissement							
	/ l'atteinte de critères ESG							
	/ stratégie financière							
10	Présentation des politiques d'actionariat salarié / de participation / d'intéressement mise en place dans la société							

GRAND PRIX DE LA MIXITE ET DE L'INCLUSION : 7 critères vs 18 en 2022

N°	Critères	Commentaires	Notations					
			0,0	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0
1	Illustration des engagements, des objectifs et des résultats sur les sujets de Mixité et d'Inclusion							
2	Présentation d'initiatives concrètes pour faire progresser la Mixité et l'Inclusion au sein de l'entreprise							
3	Exhaustivité des informations concernant la politique interne de Mixité et d'Inclusion (pôle dédié, congés parentaux...)							
4	Information sur la féminisation et la diversité du Conseil d'administration, du Comex, du Codir et du top management							
5	Temps accordé au sujet de la Mixité et de l'Inclusion durant l'AG (présentation & intervention)							
6	Présentation des objectifs et indicateurs mis en œuvre pour atteindre l'égalité salariale femmes-hommes							
7	Diversité des intervenants							
	/ Prise en compte de leur poste et niveau hiérarchique							

GRAND PRIX DU DIALOGUE ET DE LA DEMOCRATIE ACTIONNAIRALE : 16 critères vs 27 en 2022

N°	Critères	Commentaires	Notations					
			0,0	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0
1	Possibilité de voter en direct pendant l'AG (dispositif, etc)							
2	Possibilité pour les actionnaires de poser des questions en AG, soit en distanciel, soit en présentiel							
3	Respect du dialogue actionnarial et réponse à l'ensemble des questions posées (écrites ou orales) dans le délai imparti au débat (dans la mesure du possible et en fonction du nombre de questions posées)							
	/ Liste des questions posées en amont et pendant l'AG							
	/ Qualité des réponses écrites posées en amont de l'AG (possibilité de répondre par thème)							
4	Présentation des consultations quantitatives menées préalablement à l'AG auprès des actionnaires individuels et/ou salariés							
5	Considération portée au rôle des actionnaires, des actionnaires salariés et à leur fidélité (dispositif, etc) dans une partie dédiée							
6	Présentation des moyens mis en place par l'entreprise pour favoriser l'actionariat salarié							
7	Qualité du dialogue mené avec les investisseurs en amont de l'AG, portant sur les points à l'ordre du jour de l'AG							
8	Durée des débats avec les actionnaires : <10min (0pts), entre 10 et 20min (1pts), entre 20 et 30min (2pts), > 30min (3pts), > 45min (4pts), > 1h (5pts)							
9	Diffusion de l'AG en live, en différé et rappel des modalités d'accès							
	/ Malus si suppression des débats							
	/ Malus si suppression des résultats des votes des résolutions							
10	Qualité de l'AG dans son ensemble : facilité d'accès au replay, qualité de l'image et du son, durée, qualité des slides, qualité des intervenants...							
11	Diffusion de vidéos pédagogiques							
12	Explication des opérations sur le capital (émissions de nouvelles actions, attribution d'actions gratuites...)							
13	Explication des résolutions à l'ordre du jour (vs simple lecture avant le vote) et intégration des résolutions importantes au fil conducteur							
14	Rappel des autorisations financières approuvées ou soumises à approbation (synthèse, tableau pédagogique)							
15	Clarté de l'avis / brochure de convocation							
16	Information sur la part du capital détenu par les principaux actionnaires de la société							

